

Image not found or type unknown



DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

Par **FONDIS**, le **20/04/2015** à **03:49**

BONJOUR marque de politesse

MON epoux et moi avons opte pour le divorce par consentement mutuel, Mais helas apres plusieurs seances, le dossier a ete transfere au parquet pour cause (nous ne sommes pas tombe d accord sur le partage des bien).

QUEL EST LA PROCEDURE DU PARQUET (DELAIS & LA SUITE)?

MERCI